

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-CENTRE

Le 17 novembre 2025, à 18h38, se tient une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents messieurs les conseillers Richard Doyon, Xavier Bouhy, Éric Bélanger et Jérôme Bélanger ainsi que madame la conseillère Dominique Cliche formant quorum sous la présidence de monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Est absente, madame Dany Plante.

Assiste également, madame Carole-Anne Jacques, directrice générale et greffière-trésorière.

La secrétaire de l'assemblée est madame Carole-Anne Jacques.

La présente séance extraordinaire a été convoquée par madame Carole-Anne Jacques, directrice générale/greffière trésorière pour les sujets suivants seulement :

1. Adoption de l'avis de convocation **(R)**
2. Adoption de l'ordre du jour **(R)**
3. Abrogation de la résolution 2025-11-231 concernant la vente du lot 4 770 498 et une partie du lot 4 772 093 **(R)**
4. Désaffectation d'une portion de la rue Saint-Joseph à titre de chemin public **(R)**
5. Vente du lot 4 770 498 et une partie du lot 4 772 093 **(R)**
6. Période de questions **(I)**
7. Levée ou ajournement de la session **(R)**

2025-11-251

**ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Proposé par Monsieur Éric Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu l'avis spécial de convocation et approuvent le moyen de signification de l'avis comme s'il avait été fait conformément au Code municipal.

ADOPTÉE

2025-11-252

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Richard Doyon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2025-11-253

**ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2025-11-231  
CONCERNANT LA VENTE DU LOT 4 770 498 ET UNE PARTIE  
DU LOT 4 772 093**

**ATTENDU** la résolution 2025-11-231 concernant la vente du lot 4 770 498 et une partie du lot 4 772 093 ;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'abroger la résolution 2025-11-231 ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil d'abroger la résolution 2025-11-231 concernant la vente du lot 4 770 498 et une partie du lot 4 772 093.

ADOPTÉE

2025-11-254

**DÉSFFECTATION D'UNE PORTION DE LA RUE SAINT-JOSEPH  
À TITRE DE CHEMIN PUBLIC**

**ATTENDU QU'** une parcelle de terrain située dans le prolongement de la rue Saint-Joseph est devenue avec les années un chemin public;

**ATTENDU QUE** la configuration de cette portion de chemin est problématique rendant son utilisation non souhaitable;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Victor désire vendre le lot 4 770 498 et une partie du lot 4 772 093 qui correspond au prolongement de la rue Saint-Joseph ;

**ATTENDU QUE** il y a lieu de désaffecter à titre de chemin public la portion de la rue St-Joseph correspondant au lot qui sera vendu ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur Éric Bélanger,

Et résolu à l'unanimité des membres de procéder à la désaffectation d'une portion de la rue Saint-Joseph à titre de chemin public.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2025-11-255

**VENTE DU LOT 4 770 498 ET UNE PARTIE DU LOT 4 772 093**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Victor désire vendre le lot 4 770 498 ainsi qu'une parcelle du lot 4 772 093 pour une superficie totale de 3742,2 M<sup>2</sup> ;

**ATTENDU QUE** la vente de la parcelle du lot 4 772 093 a pour conséquence de créer un cul-de-sac dans cette zone de la rue Saint-Joseph ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser la vente du lot 4 770 498 ainsi qu'une parcelle du lot 4 772 093 pour la somme de 13 900.00\$ avant les taxes ;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière madame Carole-Anne Jacques et monsieur le maire Jonathan V. Bolduc à signer et à transmettre tous les documents pertinents à ladite vente.

ADOPTÉE

**QUESTIONS ET COMMENTAIRES**

Une période de questions a été réservée pour le public. Aucune question n'est venue du public.

2025-11-256

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Madame Dominique Cliche,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la présente séance soit levée à 18h40.

ADOPTÉE

---

Jonathan V. Bolduc  
Maire

---

Carole-Anne Jacques  
Directrice générale  
/Greffière-trésorière